

EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WICKERSCHWIHR
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2018
POINT N°9. Page 9 du PV

Certifiée et rendue exécutoire

Membre en fonction	15
Membres présents	11
Procurations membres excusés	2
Membres excusés	2
Membres absents	1.

L'an deux mil dix-huit, le 22 du mois d'octobre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de Wickerschwihr se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil, sur invitation qui leur a été adressée le 8 octobre 2018 par le Maire, conformément aux articles L.5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mmes Céline Balzli Audrey Costanzo, Nicole Friehe et Christine Gilg.

MM. Bernard Sacquépée, Philippe Hallel, Richard Ley, Joseph Meyer, Rémy Meyer, Thibaut Meyer, Adrien Ringler et Maxime Riotte.

Le conseiller suivant est excusé et a donné procuration :

Audrey Costanzo a donné procuration à Joseph Meyer

Bérénice Kunegel a donné procuration à Philippe Hallel

Carole Metzger a donné procuration à Bernard Sacquépée

Le conseiller suivant est absent:

Julio Gomes

Secrétaire de séance désigné :

Richard Ley

Secrétaire de séance auxiliaire désignée :

Mme Dominique Kempf, Secrétaire de Mairie.

9. COMMUNE DE BISCHWIHR : AVIS NOUVEAU PROJET PLAN LOCAL D'URBANISME

Ce point est présenté par Monsieur le Maire.

La révision du POS de Bischwihr et sa transformation en PLU a été prescrite par délibération du conseil municipal de cette commune le 17/11/2014 et complétée le 11/07/2016.

Par délibération Point 4.6. du 12/06/2017, les élus de la Commune de Wickerschwihr avaient prononcé un avis favorable au projet de transformation présenté par Monsieur le maire de la Commune de Bischwihr.

Toutefois, le premier dossier arrêté par les élus de Bischwihr a fait l'objet d'un avis défavorable de Monsieur le préfet du Haut-Rhin.

Les observations du représentant de l'Etat ont été prises en compte.

Le nouveau projet est soumis par conséquent aux PPA (Personnes Publiques Associées) pour avis.

Le CD rom était consultable par les conseillers municipaux au secrétariat de la mairie de Wickerschwihr.

EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WICKERSCHWIHR
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2018
POINT N°9, Page 9 du PV
(suite)

Certifiée et rendue exécutoire

M. Thibaut Meyer souhaite que la Commune de Bischwihr intègre la notion de parfaite conservation du patrimoine, pour éviter à ses élus de connaître des situations telles que les recours rencontrés à Wickerschwihr (dossier SCHELCHER Jean-Luc).

**Au vu des éléments présentés, et, après débat le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

1. donne un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et le bilan de la concertation de la Commune de Bischwihr, arrêtés au 10/09/2018
2. charge le Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Le Maire : Bernard Saquépée



Bernard Saquépée

Accusé de réception en préfecture
068-216803668-20181022-20181022P9-AR
Date de télétransmission : 06/11/2018
Date de réception préfecture : 06/11/2018

Certifiée et rendue exécutoire par transmission en Préfecture le 31 octobre 2018